

## Convention entre l'AGEFOS PME Limousin et l'Agefiph

### Objectifs :

Développer l'accès des bénéficiaires de l'obligation d'emploi à la formation, à la VAE et au bilan de compétences afin de favoriser leur insertion, leur reconversion ou le développement de leur employabilité dans un contexte marqué par les évolutions technologiques et les mutations économiques.

### Bénéficiaires :

\* Personnes handicapées bénéficiaires de l'obligation d'emploi (art. L5212-13 du code du travail) ou personnes susceptibles de devenir inaptes à leur poste de travail

ET

\* Entreprises adhérentes à l'AGEFOS PME Limousin.

A l'exception des entreprises / groupes / branches signataires d'un accord portant sur l'emploi des personnes handicapées, agréé par les services de l'Etat, ainsi des entreprises adaptées (hormis concernant l'encadrement pour ces dernières).

### Contenu :

L'AGEFOS PME Limousin inscrit son action dans une dynamique de coopération avec les spécialistes de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

L'Agefiph met à la disposition de l'AGEFOS PME Limousin une subvention pour participer au développement des :

#### Axe 1 – Contrats de professionnalisation

- \* Information des entreprises adhérentes
  - \* Collaboration avec les acteurs de l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- ↳ **Objectif : 25 contrats de professionnalisation en 2010**

#### Axe 2 – Actions de formation individuelles

- \* Simplification des co-financements Agefos PME / Agefiph dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, de la période de professionnalisation ou du DIF :  
**Une seule demande de gestion d'action signée par l'employeur, à adresser à l'Agefos PME Limousin**, qui gère la subvention allouée par l'Agefiph au titre du cofinancement des coûts pédagogiques.
  - \* Identification des entreprises adhérentes concernées, et information sur les possibilités de prises en charge spécifiques des parcours de formation.
  - \* Actions d'information et de mise en relation entre les entreprises et les opérateurs
- ↳ **Objectif : 40 parcours cofinancés en 2010**

#### Axe 3 – Actions de formation collectives « PASS FORMATION »

- \* Co-financement des coûts pédagogiques des formations suivies par les BOE le cadre du programme inter-entreprises « PASS FORMATION » de l'Agefos PME Limousin.
- ↳ **Objectif : 10 parcours co-financés en 2010**
- \* Projet d'une action collective d'une journée sur l'emploi de travailleurs handicapés dans chaque département, entièrement financée, au bénéfice des entreprises adhérentes.

### Principaux opérateurs concernés :

Cap emploi de la région Limousin, Services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (SAMETH), prestataires du service Vie au travail de l'Agefiph.

## CONTACTS

### AGEFOS PME LIMOUSIN :

Valérie TOULOUSE -Conseillère en Formation- Tél. 05 55 79 39 39 [vtoulouse@agefos-pme.com](mailto:vtoulouse@agefos-pme.com)  
<http://www.agefos-pme-limousin.com>

### AGEFIPH - Délégation régionale Limousin :

Christelle PEYRE – Chargée d'Etudes et de Développement : [c-peyre@agefiph.asso.fr](mailto:c-peyre@agefiph.asso.fr) Tél. 0811 37 38 39